

UBP Asset Management (Europe) S.A.

287-289, Route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

R.C.S. Luxembourg N° B 177 585

INFORMATION ET AVIS AUX ACTIONNAIRES DE UBAM - EMERGING MARKET SOVEREIGN BOND

Luxembourg, le 27 juin 2019

Chers actionnaires,

UBP Asset Management (Europe) S.A., avec l'approbation du Conseil d'administration d'UBAM, vous informe de la décision relative au compartiment UBAM - EMERGING MARKET SOVEREIGN BOND (ci-après le « Compartiment ») prise par résolution circulaire, à savoir :

Afin de formuler plus clairement la politique d'investissement du Compartiment, le passage suivant **en caractères gras** sera ajouté :

À titre d'exception à la règle générale applicable aux compartiments obligataires, ce compartiment pourra investir jusqu'à 100 % de ses actifs nets dans des produits « High Yield » et/ou des valeurs mobilières de pays émergents selon les règles de notation exposées au chapitre « Compartiments obligataires », **et jusqu'à 20 % dans des obligations contingentes convertibles. L'exposition aux pays émergents et à haut rendement peut être accrue jusqu'à 120 % par le biais d'instruments dérivés.**

Le changement susmentionné prendra effet le 1^{er} août 2019.

Les actionnaires du Compartiment qui sont en désaccord avec le changement susmentionné pourront demander sans frais le rachat de leurs actions pendant une période d'un mois à compter de la date du présent avis.

UBP Asset Management (Europe) S.A.